

APPEL À PROJETS SCIENCE ET SOCIÉTÉ 2023 UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

1/ Objet de l'appel

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir des actions en faveur de la diffusion du dialogue entre les sciences et la société pour l'année 2023 par des membres des laboratoires (chercheur·e·s et jeunes chercheur·e·s) d'Université Côte d'Azur et leurs associations de médiation scientifique.

Actions mises en œuvre :

- Expositions
- Conférences-débats
- Spectacles
- Projets scolaires
- Accompagnement au déploiement de projets de recherche participative
- Autres actions...

2/ Critères d'attribution

La commission Science et Société dédiée à la culture scientifique et technique, présidée par Anne-Sophie Coldefy – Chargée de mission Science et Société d'Université Côte d'Azur, classera les demandes en fonction des critères suivants :

- 1.Public ciblé : Ouverture des activités et des événements au grand public et/ou à un public scolaire, pour des amateurs et des personnes non- professionnels.
- 2.Contenu Culture Scientifique et Technique : les contenus et les discours scientifiques sont solides, conçus et adaptés au public ciblé.
- 3.Cohérence du plan de financement détaillé et participation financière d'autres partenaires (co-financement) encouragée.

3/ Informations supplémentaires

Les projets ne s'adressant qu'à un public averti, professionnel de type colloque et journées d'études ne seront pas étudiés.

La demande de financement ne pourra excéder 3 000€ et ce, quel que soit le montant total du projet.

La subvention attribuée devra être utilisée avant le 31 décembre 2023.

Information complémentaire : Chaque année, la Région Sud lance un appel à projets ouvert, pour la culture scientifique. En fonction de votre projet, nous vous encourageons à faire en complément une demande de subvention à la Région. A l'heure actuelle, aucune date n'a été communiquée mais nous pouvons vous informer de la date d'ouverture de l'appel dès que nous la recevons. Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans le montage des dossiers.

Pour plus d'informations : <https://www.echosciences-paca.fr>

4/ Engagements des porteurs de projets financés

- Fournir un bilan d'activité et de résultats au 31 décembre 2023,
- Informer le service Science et Société de l'avancée et des éventuels problèmes liés à la mise en œuvre du projet, des dates et lieux des événements à des fins de suivi et de relai de communication,
- Se rapprocher du service de la communication pour les besoins en infographie, pour obtenir la charte graphique de l'établissement et aussi pour la communication de leurs actions,
- Associer à leur communication le logo Université Côte d'Azur.

5/ Dépôt de la demande de subvention

Les demandes de financements devront être déposées sur la plateforme Nuxeo d'Université Côte d'Azur en cliquant [ici](#)

au plus tard le mardi 17 janvier 2023 (fiche projet + documents complémentaires). Les dossiers non complets et soumis après la date limite ne seront pas examinés. Les résultats de l'appel d'offre seront diffusés courant février 2023.

Pour ceux ayant déjà obtenu une subvention les années précédentes, nous vous rappelons que les bilans 2022 sont attendus avant le 31 décembre 2022 et nous accorderons une plus grande importance à la qualité des bilans reçus et du budget détaillé des actions précédentes.

**Contact : Service Science et Société
Anne-Sophie Coldefy et Laure Tariel
culture.sciences@univ-cotedazur.fr, 04 89 15 10 84**